

# Règlement du championnat vétérans 2020-2021

Il est important de communiquer ces règles de bonne conduite aux nouveaux arrivants, surtout les plus jeunes pour assurer le respect de l'esprit amical des rencontres vétérans.

## REGLE N°1 : CHAMPIONNAT AMICAL

Le championnat vétérans du secteur de Morlaix est un **championnat non officiel** (ensemble de **matchs amicaux**) dont les principaux fondements sont le **respect de l'esprit sportif**, « l'esprit vétérans », et de la **convivialité** donc sans pression ni obligation de résultat.

## REGLE N°2 : TACLE INTERDIT

**Règle du tacle interdit : pour préserver l'intégrité des joueurs, on doit rester debout** (même si c'est pour sauver une touche ou un corner). Toutefois, la règle évolue partiellement puisqu'il y aura 3 cas de figures particuliers où il sera possible de tacler (Cette règle du tacle interdit a été votée à 8 contre 6 par tous les représentants de clubs présents le 31 août 2016) :

- 1) **Tacle du gardien de but** : Lorsqu'il s'agit du gardien, celui-ci peut tacler pour dégager le ballon à condition qu'il n'y ait aucun danger pour un joueur adverse. Donc, dans le cas d'un face-à-face, il devra défendre debout ou se saisir du ballon avec ses mains.
- 2) **Tacle défensif** pour sauver un but : si le défenseur est seul (sans joueur à proximité donc sans danger de blesser quelqu'un) et qu'il n'a pas d'autre choix, il pourra tacler pour empêcher un ballon de rentrer dans le but.
- 3) **Tacle offensif** pour marquer un but : si l'attaquant est seul (sans joueur à proximité directe donc sans danger de blesser quelqu'un) et qu'il n'a pas d'autre choix, il pourra tacler pour pousser le ballon au fond des filets (ou en tous cas essayer de marquer).

La **consigne arbitrale** est la suivante : **tout tacle non autorisé sera sanctionné d'un coup-franc ou d'un pénalty si c'est dans la surface de réparation et d'une exclusion temporaire de 5 min** du joueur fautif (avec possibilité de remplacement du joueur sorti pour ne pas pénaliser l'équipe). S'il y a récurrence, l'exclusion du joueur concerné pourra être définitive. Ce sera aux responsables d'intervenir pour calmer le joueur.

Sur l'interprétation de cette règle du tacle, il est demandé de faire preuve de bon sens et de bonne foi svp.

## REGLE N°3 : COMPORTEMENT EXEMPLAIRE ENVERS L'ARBITRE ET L'ADVERSAIRE

Même chose au niveau du comportement sur le terrain. **L'arbitre ou le responsable d'équipe pourra exclure temporairement (5 min) un joueur trop agressif** dans ses gestes ou verbalement. Les propos racistes, homophobes ou de toute discrimination que ce soit conduiront à l'expulsion du joueur concerné dans un premier temps. Dans un second temps, l'arbitre pourra décider d'arrêter le match si la situation s'envenime.

## REGLE N°4 : BRIEFING D'AVANT-MATCH

Un **briefing rapide arbitre/responsables d'équipe** devra être fait en début de match pour rappeler les règles de bonne conduite.

## REGLE N°5 : PAS DE CLASSEMENT ET COMMUNICATION DES RESULTATS FACULTATIVE

**Il ne doit pas y avoir de classement** car cela peut générer un esprit de compétition nuisible.

## REGLE N°6 : JOUEURS NON VETERANS EN NOMBRE LIMITE

**L'autorisation de 2 ou 3 joueurs plus jeunes** pour compléter l'équipe est permise.

Cette année les joueurs sont considérés comme **vétérans lorsqu'ils sont nés avant 1986**.

Bien sûr, cela reste ouvert à discussion si l'effectif n'est pas suffisant pour jouer le vendredi et notamment pour les équipes qui n'ont pas ou qui n'ont plus de clubs en seniors. **L'important reste principalement le respect des règles et de « l'esprit vétérans »** : il ne faut pas que les « jeunes » alignés sur le terrain faussent le niveau de jeu. Il faudra prévenir le mercredi soir au plus tard si le recours à un nombre supérieur à 3 non vétérans doit être fait pour que l'équipe adverse s'adapte en conséquence.

### **REGLE N°7 : PRIVILEGIER LE MAINTIEN DES MATCHS**

Le **prêt de joueurs de l'équipe adverse pour compléter** pourra être réalisé si besoin. Il est même conseillé pour équilibrer la rencontre en nombre de joueurs et **pour assurer le maintien des matchs**. Lors de certains matchs les dernières saisons cela a été le cas et cela s'est très bien passé. Cette démarche est donc à renouveler cette saison. Il faut faire l'effort de jouer même en sous-nombre si l'équipe adverse peut dépanner en joueurs. L'absence de certains joueurs clés d'une équipe ne doit pas être un frein à jouer les matchs. Même chose, s'il y a la **possibilité de jouer sur demi-terrain, sur terrain réduit** avec but amovible (à 9 contre 9 par exemple) **ou en salle**, il faut privilégier le maintien des matchs avant tout.

Attention à bien respecter le nombre équitable des joueurs entre les deux équipes. Il est préférable de faire jouer tout le monde lorsque 9 contre 9 par exemple et que des remplaçants restent sur la touche pour une équipe. C'est avant-tout le côté fair-play des matchs qui doit primer sur le résultat final.

### **REGLE N°8 : CONTACT D'AVANT-MATCH**

Pour les **contacts d'avant-match**, il est rappelé que **les réponses doivent être formulées pour le mercredi soir voire le jeudi matin dernier délai** pour les commandes de repas.

### **REGLE N°9 : HORAIRES DES MATCHS**

Les matchs se déroulent **le vendredi soir** et doivent **débuter à 21h** donc il faut s'efforcer d'arriver à l'heure. Les équipes qui ont la possibilité de débiter plus tôt peuvent s'arranger avec l'équipe adverse pour avancer le match à 20h30.

### **REGLE N°10 : ASSURANCES DES JOUEURS**

Que faire en cas de blessure nécessitant un arrêt de travail plus ou moins prolongé ? **Notre championnat vétérans n'est pas officiellement couvert par une assurance spécifique** mais la majorité des joueurs qui y évoluent contractent une **licence FFF** qui leur permet de **bénéficier des avantages d'une couverture accident ASSURFOOT à minima** (ou améliorée s'ils valident ce choix en début de saison). **Les clubs peuvent également avoir des contrats d'assurance supplémentaires et indépendants de la FFF**, qui leur permet de mieux couvrir leurs licenciés. Le problème se pose dès lors que les joueurs jouent sans licence : certaines équipes n'ont pas de clubs affiliés à la FFF (USM Brest par exemple) et dans ce cas, la consigne est que chacun doit **s'assurer personnellement** en prenant une assurance spécifique « accident du sport » ou « accident de la vie ». De cette manière, les joueurs peuvent se prémunir de mauvaises surprises en cas d'hospitalisation ou d'arrêt prolongé.

### **REGLE N°11 : REGLES D'AUTOARBITRAGE**

En absence d'arbitre, les équipes peuvent s'accorder pour un autoarbitrage en faisant appel à la bonne foi de chacun. En cas d'autoarbitrage, il est préférable de placer des arbitres de touche pour signaler les positions de hors-jeux et ainsi faciliter le déroulement du match. En cas d'autoarbitrage sans juges de ligne la règle de l'avantage à la défense sera appliquée pour éviter les litiges sur les hors-jeux.

### **REGLE N°12 : PROTOCOLE COVID**

Le protocole de prévention contre la propagation de l'épidémie de Covid-19 en vigueur dans chaque club devra s'appliquer dès la reprise et suivre les évolutions de ses modifications au cours de la saison. Les dispositions particulières à chaque équipe/club devront être informées au plus tard lors du contact du mercredi soir précédant le match (Règle n°8).